



Conseil d'établissement 2023-2024

Date : Lundi 27 novembre 2023

Heure : 19 h

Endroit : Salon du personnel, à l'école Vents-et-Marées

Présents lors de la rencontre : Stéphanie Pelletier, Hélène Dubé, Vanessa Larouche, Jessica Poirier, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Alain Bellavance, Sylvie Bouchard et Sébastien Dumont. Le secrétariat se fait à distance avec Mme Marie-Pier.

Absente : Meghan Vézier.

Bonne(s) nouvelle(s) : Le support des parents de nos communautés lors des moyens de pression du personnel.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie Gagnon QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 11. Comité de parents. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-11-001]	<i>Suivis :</i> ➤ <i>Première communication, ouverture.</i> ➤ <i>Envoyer la planification avec l'ordre du jour.</i> ➤ <i>Mme Frédérique vs le plan de lutte.</i> ➤ <i>Compléter le FORMS, Comité de parents.</i> ➤ <i>Photographie scolaire.</i> ➤ <i>Capsules.</i>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2023</p>	<p>Il n'y a pas de lecture, car tous l'ont reçu avant la réunion. M. Yves fait les suivis de la dernière rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault</p> <p>QUE le procès-verbal du 30 octobre dernier soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-11-002]</p>	<p><i>M. Yves présente le rapport annuel 2022-2023. Mme Marie-Pier déposera le document sur le site Internet de l'école.</i></p>
<p>4. Présentation du plan de lutte</p>	<p>Mme Frédérique nous présente le plan de lutte 2023-2024. Le Ministère a ajouté le point violence à caractère sexuel et il doit maintenant faire partie de notre plan de lutte obligatoirement.</p> <p>Primaire : Des ateliers de prévention auront lieu d'ici le mois de juin.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa Larouche</p> <p>QUE le plan de lutte soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-11-003]</p>	<p><i>Le document avec les corrections sera envoyé par courriel, en décembre. Signature à la prochaine rencontre.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dérangements pédagogiques • Utilisation des locaux • % du paiement des cahiers des élèves • Service de garde 	<p>-M. Guillaume Demers viendra donner des ateliers de dessin à l'école de Cacouna pour tous les élèves, le 11 décembre prochain.</p> <p>-Spectacle pour les personnes âgées et les parents, présenté par les élèves de la maternelle et de la 6^e année, le 21 décembre prochain.</p> <p>-Envoyer deux groupes par école à l'École secondaire de RDL pour un spectacle.</p> <p>-La semaine du 18 décembre sera une semaine thématique, dans les deux écoles, et un déjeuner sera offert à tous les élèves.</p> <p>Aucune demande de l'externe pour l'utilisation des locaux.</p> <p>80% des paiements ont été reçus. M. Yves demande aux membres s'ils sont en accord qu'il gère le risque du 20% restant.</p> <p>-Mise en place d'une nouvelle façon de fonctionner au service de garde de Cacouna. Pour un environnement favorable, les élèves de 1^{re} année montent en classe sur l'heure du dîner. Ils ont droit à un 10-15 minutes de télé éducative (musique) ce qui est vraiment bénéfique.</p> <p>-Mme Sylvie souligne que les communications sont souvent négligées, ce qui entraîne des déceptions chez certains parents. Exemple : leurs enfants ne peuvent pas utiliser le service lors d'une pédagogie faute d'avoir réservé.</p>	<p><i>Un succès.</i></p> <p><i>Annulation de la sortie par la direction.</i></p> <p><i>Apprécié.</i></p>
<p>6. Temps de réflexion : projet éducatif</p>	<p>M. Yves nous présente une courte vidéo et nous fait un retour sur celle-ci.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le sondage 	<p>M. Yves a affiché les résultats du sondage aux membres du conseil, qui ont pris le temps de les examiner, afin d'en déduire des conclusions, pour assurer que notre projet éducatif soit aligné avec la communauté.</p>	
<p>7. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget Conseil d'établissement • Budgets 505-506 2022-2023 • Budgets 605-606 2022-2023 • Budget 705 SG- 706 SG 2022-2023 • Budget 806 2022-2023 	<p>Le point sera discuté à la prochaine rencontre.</p>	
<p>8. Orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage SG pour la semaine du 4 au 8 mars avec résolution 	<p>Nous devons envoyer un sondage à nos parents vers la période des fêtes, afin de savoir si le service de garde sera ouvert ou non pendant la semaine de relâche. Le sondage est obligatoire. Mme Sylvie l'enverra dans la prochaine semaine.</p>	<p><i>Suivi en janvier pour résolution.</i></p>
<p>9. Comité de parents</p>	<p>Proposition pour le prix reconnaissance du Comité de parents. Notre C.É. peut suggérer des noms pour honorer un parent qui s'implique et qui fait une différence dans son milieu. Nous avons jusqu'au 2 avril pour inscrire un parent. Nous en discuterons davantage lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Mme Stéphanie lit la lettre qui sera envoyée à M. Déry si les membres sont en accord suite à sa lecture qui stipule que les membres appuient le projet de parc-école à l'école Desbiens de Saint-Arsène.</p>	<p><i>Faire un retour sur les candidatures.</i></p> <p><i>Démarche complétée par la direction.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Tous sont en accord.	
10. Conseil d'administration 2023-2024	Aucun point.	
11. CCSÉHDAA	Aucun point.	
12. Correspondance	Aucune correspondance.	
13. Questions de l'assemblée	Aucune question.	
14. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine QUE l'assemblée soit levée 20 h 49.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-11-004]</p>	

Stéphanie Pelletier, présidente

Yves Ouellet, directeur